

Réseau Agriconseils Saguenay-Lac-Saint-Jean 3635, rue Panet

Jonquière (Québec) G7X 8T7 Tél. : 418 542-2032, poste 230 | Téléc. : 418 542-3011 saglac@agriconseils.qc.ca | www.agriconseils.qc.ca

OFFRE D'AIDES FINANCIÈRES 2021-2022

SERVICES CONSEILS-INDIVIDUELS						
	Taux	Maximum annuel	Pour la durée du PSC ¹	Maximum par domaine		
Agroenvironnement ²						
Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)	85 %	800 \$	800 \$	15 000 \$		
Mise à jour du PAA	85 %	150 \$	300\$			
Suivi ³	75 %	2 500 \$	12 500 \$			
Évaluation détaillée et ciblée ³	75 %		4 000 \$			
Gestion⁴						
Diagnostic global	50 %	1 500 \$		20 000 \$		
Diagnostic sommaire	50 %	700 \$				
Analyse financière et économique	50 %	1 500 \$				
Plan d'action	50 %	5 000 \$				
Plan de transfert ou de démarrage	85 %		8 500 \$			
Rencontre préparatoire au plan de transfert	85 %		850 \$			
Suivi d'un plan d'action	75 %		2 500 \$			
Organisation de données	50 %	500 \$ ⁵	1 500 \$			
Gestion du travail et des ressources humaines	50 %	1 500 \$	5 000 \$			
Services-conseils technique ⁴						
Pratique d'élevage Pratique culturale	50 %	4000 \$		15 000 \$		
Valeur ajoutée						
Transformation alimentaire artisanale	75 %	2 000 \$		5 000 \$		
Mise en marché de proximité						
Collaboration interprofessionnelle						
Collaboration interprofessionnelle	85 %			5 000 \$		

¹ Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023

⁵ Il s'agit d'un maximum par produit (Aléop, Rotation\$ +, Organisation de données)







² Les entreprises avec un statut relève ou en démarrage ou biologiques ont droit à une subvention au taux de 85 %.

³ Bonification à 85 % pour santé et conservation des sols et gestion intégrée des ennemis des cultures

⁴ Les entreprises en démarrage, de la relève agricole, ainsi que les entreprises de production biologique ou en conversion vers la production biologique ont droit à une subvention au taux de 85 %. Les fermes ayant un revenu agricole brut de moins de 75 000 \$ ont droit à une subvention au taux de 75 %.



Réseau Agriconseils Saguenay-Lac-Saint-Jean 3635, rue Panet Jonquière (Québec) G7X 8T7 Tél. : 418 542-2032, poste 230 | Téléc. : 418 542-3011

saglac@agriconseils.qc.ca | www.agriconseils.qc.ca

SERVICES CONSEILS-INDIVIDUELS						
	Taux	Maximum annuel	Pour la durée du PSC ¹	Maximum par domaine		
Initiative stratégiques						
Dépistage horticole (RAP)	50 %	1 500 \$	7 500 \$	Maximums multiples		
Tensions parasites	85 %		750 \$			
Réduction des risques liés aux pesticides	85 %	750 \$				
Soutien secteur bovin de boucherie en lien avec le PATBQ	85 %	2 800 \$				
Bien-être animal et efficacité énergétique	85 %		5 000 \$			
SERVICES COLLECTIFS						
Codéveloppement des entreprises	75 %	3 000 \$				
Activités de sensibilisation et de diffusion d'information		maximum par projet				

Un maximum global de subvention de 30 000 \$ par entreprise est disponible, 40 000 \$ pour les entreprises avec un statut relève ou démarrage ou en régie biologique ou en conversion vers la production biologique.

Communiquez avec votre Réseau pour connaître tous les détails et les critères d'admissibilité plus en détail.





